



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

Observatoire national des effets du réchauffement climatique

Question écrite n° 70536

Texte de la question

L'Observatoire national du réchauffement climatique (ONERC) a étudié les impacts sur les activités viticoles, qui devraient se déplacer vers le nord, ce qui risquerait de bouleverser l'activité viticole française et la qualité de ses produits. Par ailleurs, de vives inquiétudes surgissent de cette étude quant à la prévisible arrivée des insectes d'Afrique qui, outre la vigne, risquent de s'attaquer gravement aux autres types de cultures de notre pays. Compte tenu de ces éléments alarmants, Mme Chantal Robin-Rodrigo demande à M. le ministre de l'agriculture et de la pêche de lui indiquer sa position les concernant, et les mesures urgentes et conservatoires qu'il compte prendre au sujet de ce dossier.

Texte de la réponse

Les modifications climatiques intervenues depuis un demi-siècle ont un impact évident sur les rythmes végétatifs. L'augmentation des températures et de la teneur en dioxyde de carbone accélère la croissance des plantes et se traduit, pour les cultures pérennes, par des stades de végétation plus avancés qu'autrefois, pour la même période calendaire. Ainsi, dans le cas de la vigne, les vendanges de certains vignobles méridionaux ont été avancées de trois semaines. Cette évolution n'a, jusqu'à présent, pas remis en cause la qualité de la production, ni la localisation traditionnelle des vignobles qui sont liés à un terroir. Il est plus délicat de prévoir les évolutions à long terme, mais la typicité des produits viticoles pourrait être modifiée, ce qui nécessitera des adaptations techniques, voire commerciales. L'élévation de la température peut également avoir des conséquences sur les populations d'insectes de nos régions sans qu'il soit possible aujourd'hui de prévoir les caractéristiques de ces modifications. Pour lutter contre le changement climatique, le gouvernement français a adopté le plan Climat, présenté le 22 juillet 2004. Concernant l'adaptation des pratiques agricoles aux aléas climatiques, ce plan préconise, dans un premier temps, des actions de recherche et d'expertise (déjà entamées à l'INRA et au CEMAGREF). Dans ce contexte, le ministère de l'agriculture et de la pêche participe activement au programme « gestion et impact du changement climatique » (GICC), piloté par le ministère de l'écologie et du développement durable, ainsi qu'aux travaux de l'Observatoire national sur les effets du réchauffement climatique.

Données clés

Auteur : [Mme Chantal Robin-Rodrigo](#)

Circonscription : Hautes-Pyrénées (2^e circonscription) - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 70536

Rubrique : Environnement

Ministère interrogé : agriculture et pêche

Ministère attributaire : agriculture et pêche

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 19 juillet 2005, page 6982

Réponse publiée le : 20 septembre 2005, page 8724